Gouvernements pour aide à la transition sur les abus

Et encouragement à professionnaliser (Ex.: Service du feu, armée etc.) sans taper dans les esclaves.

Il apparaît nécessaire d'harmoniser les pratiques tarifaires et d'attribuer une valeur claire et équitable à chaque produit, indépendamment des frontières nationales. Une telle approche permettrait d'éviter des déplacements inutiles et de réduire, par conséquent, les risques d'accidents liés à ces va-et-vient.

À titre d'exemple, de nombreux habitants de Suisse se rendent délibérément en France voisine pour y effectuer leurs achats, notamment en raison des différences de prix sur la viande, sans même évoquer l'ensemble des autres produits concernés. Cette situation, installée dans la durée, révèle un déséquilibre structurel qui mérite d'être corrigé.

Depuis trop longtemps, les politiques menées ont favorisé une course aux échelons, aux cadres et à l'expansion bureaucratique, au détriment du partage et de la redistribution. Les plus modestes se sont vu laisser une part infime des ressources, les exposant parfois à des situations de marginalisation et, dans certains cas, à la délinquance.

Ces mêmes cadres, et ce depuis plusieurs générations, se sont concentrés presque exclusivement sur les volumes et sur la recherche des prix les plus bas, dévalorisant ainsi les produits, le travail et, plus largement, l'ensemble des chaînes de valeur sur leur passage.

Une relecture attentive des textes fondateurs, y compris de la Bible, invite pourtant à s'interroger sur la responsabilité morale liée à la création de valeur et à son partage. Sauver ce qui fait société suppose de produire, de valoriser et de redistribuer équitablement, plutôt que de concentrer et d'appauvrir.

Enfin, il convient également de questionner certaines règles imposées, notamment en matière d'énergie. L'autorisation d'installer des panneaux solaires, assortie de l'obligation de revendre le surplus à des conditions imposées, sans réelle liberté de revente ni pleine reconnaissance de la propriété, interroge le principe même d'autonomie et de responsabilité individuelle, certes il convient de tous afficher une même valeur et partager selon les besoins.

Il ne s'agit pas de désigner des coupables ni d'entretenir la peur, mais de regarder la réalité en face. La situation actuelle est grave, non pas à cause d'un événement isolé, mais en raison d'une accumulation de décisions prises sans consultation réelle, sans transparence suffisante et sans vision d'ensemble.

L'État, en s'appropriant progressivement des ressources qui devraient rester des biens communs — comme les cours d'eau, les lacs ou certains espaces publics — et en les réservant partiellement à des usages privés, affaiblit le lien de confiance avec la population. Ce qui appartient à tous ne peut pas être géré comme un simple actif économique sans débat démocratique.

Une partie importante de la charge a été reportée sur les citoyens, en particulier sur les artisans et les travailleurs issus de métiers exigeants physiquement. Les obligations liées au service du feu, à l'armée et à la protection civile, ainsi que les taxes en cas de refus, ont exercé une pression réelle sur ces personnes. Ces structures auraient dû évoluer vers une professionnalisation ciblée, en conservant uniquement ce qui est strictement nécessaire, comme le génie civil ou un service du feu professionnel intégré à l'armée. Avec ce que l'assurance des bâtiments et l'armée ont prélevé par le passé, il serait largement possible de financer cette professionnalisation sans exagérer les effectifs ni créer des charges supplémentaires pour les citoyens.

Les compétences essentielles, notamment les gestes de secours, pourraient être transmises à l’ensemble de la population dès la scolarité obligatoire, par exemple au niveau du CO. En cas de situation exceptionnelle, il devrait être possible de faire appel aux citoyens présents et de les guider efficacement, ce qui se fait déjà de manière naturelle et spontanée.

Par ailleurs, les décisions unilatérales prises par l’État — comme l’augmentation des tarifs des places d’amarrage sur les lacs cantonaux — montrent que ces procédures ne sont pas correctes. Quand on ne demande pas l’avis des concernés, on impose. Et lorsqu’on impose, même sous prétexte que « l’État se réserve le droit », cela devient une forme de dictature. C’est un peu comme si demain je décidais moi-même d’envoyer une facture aux Conseillers d'état et fédéraux : Ce ne serait ni juste ni acceptable, même si je leur proposais de ne prendre qu’une fraction symbolique de ces rentes colossales et garanties à vie.. La consultation des personnes concernées est indispensable pour que la démocratie fonctionne réellement.

Les investissements publics réalisés sans consultation claire — notamment dans l’immobilier — et les services étatiques devenus concurrents du secteur privé renforcent ce sentiment : le système décide seul, facture ensuite et se protège derrière des structures impersonnelles.

Et il devient nécessaire d'éduquer sur les pollutions ce qui se fait déjà. Aussi il est moins grave de fabriquer des vêtements en peau d'animaux, que d'utiliser des textiles chimiques, où industries chimiques qui peuvent détruire la nature (Ex. Gore-Tex) à moins qu'on puisse trouver des alternatives et corriger rapidement le souci.

Ce fonctionnement crée une tension profonde et un chaos silencieux. Il fragilise la cohésion sociale, érode la confiance et donne l’impression que la démocratie s’est éloignée de celles et ceux qui la financent et la font vivre.

La colère qui en résulte n’est pas un danger en soi. Elle est souvent le signal d’un malaise réel. Le danger réside dans le refus de l’entendre. La transition nécessaire ne passera ni par la contrainte ni par le déni, mais par la transparence, la responsabilité et le respect du peuple.

Reconnaître ce qui ne va pas n’est pas une faiblesse. C’est la condition indispensable pour corriger, réformer et reconstruire un système plus juste, plus cohérent et réellement au service de la collectivité.

Gouvernements pour aide à la transition sur les abus

Protea Tech Informatique – José Magnin Ceo

19 février 2026

Version : 2**.0**